

Résidences unifamiliales standards

Prêts hypothécaires alternatifs, conventionnels et assurés

La situation de chaque client est unique. C'est pourquoi les solutions hypothécaires de B2B Banque offrent un éventail d'options de paiement et de termes, ainsi que l'accès à des avantages supplémentaires. Ce produit convient aux clients qui achètent, refinancent ou qui transfèrent leur prêt hypothécaire.

1. Solutions

Nos solutions hypothécaires standards offrent à vos clients une solution personnalisée conçue pour les aider à atteindre leurs objectifs.

	Assuré	Conventionnel	Alternatif conforme	Alternatif non conforme
Type de propriété	1 à 4 unités, propriétaire-occupant			
Localités admissibles aux prêts et montants des prêts	Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Directeur du développement des affaires de votre région.			
RPV¹	Achat : jusqu'à 95 %	Achat et refinancement : jusqu'à 80 %	Jusqu'à 80 %	Jusqu'à 65 %
Amortissement max.¹	Jusqu'à 30 ans	30 ans	Jusqu'à 30 ans	Jusqu'à 30 ans
Cote de crédit min.¹	600	600	540	500
Ratio ABD/ATD max.²	39 %/44 %	39 %/44 %	55 %/55 %	70 %/70 % avec 1 % de frais



	Assuré	Conventionnel	Alternatif conforme	Alternatif non conforme
Frais	S/0	S/0	<p>1 % pour les ratios ABD/ATD supérieurs aux ratios d'endettement standard (39 %/ 44 % ou 35 %/ 42 %)</p> <p>Des frais prélevés par le prêteur peuvent s'appliquer pour les cotes Beacon inférieures</p> <p>Les frais prélevés par le prêteur seront le plus élevé entre 750 \$ et 1 %</p>	<p>Frais de 1 % pour les ratios ABD/ATD supérieurs à 55 %/55 %</p> <p>Des frais prélevés par le prêteur peuvent s'appliquer pour les cotes Beacon inférieures</p> <p>Les frais prélevés par le prêteur seront le plus élevé entre 750 \$ et 1 %</p>

Remarque : Des majorations de taux peuvent s'appliquer aux prêts hypothécaires pour résidences unifamiliales standards.

2. Avantages et options supplémentaires

Privilèges de remboursement anticipé²

- Augmentez vos paiements jusqu'à concurrence de 15 %, une seule fois par année civile²
- Remboursez par anticipation jusqu'à 15 % du capital initial, une seule fois par année civile
- Options de produits assurés par Sagen et la SCHL
- N'est pas accepté par tous les prêteurs ; renseignez-vous auprès de votre DDA à propos des prêteurs approuvés
- Crédit-relais
- Transférabilité

B2B Banque est au service des courtiers en fournissant un soutien régional dédié et une présence nationale. B2B Banque, c'est une équipe de développement des affaires chevronnée, des souscripteurs hypothécaires expérimentés, une rémunération compétitive et une remarquable gamme de solutions hypothécaires.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre gestionnaire du développement des affaires ou visiter le site b2bbanque.com/prets-hypothecaires.

¹Les options souples de remboursement du prêt, les RPV offerts et les options d'amortissement sont accordés en fonction de la qualité d'ensemble de la demande et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Une cote de crédit satisfaisante ne donne pas nécessairement droit à l'emprunteur à des options d'amortissement et un RPV maximums ou à une plus grande souplesse dans le remboursement du prêt. ²Le privilège de remboursement anticipé est accessible après le premier anniversaire du prêt hypothécaire ; il n'est pas cumulatif. Des conditions supplémentaires au privilège de remboursement anticipé peuvent s'appliquer. Des renseignements et des documents supplémentaires peuvent être demandés pour l'approbation du prêt, à la discrétion de B2B Banque. B2B Banque se réserve le droit de restreindre l'approbation des demandes qui ne respectent pas le ratio prêt-revenu (RPR) défini par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). B2B BANQUE et la BANQUE AU SERVICE DES COURTIERES sont des marques déposées de B2B Banque. B2B Banque est une filiale de la Banque Laurentienne du Canada.